

## Lettonie : non au port de la burqa

### Description

Par Cécilie Bayou (sources : *The Baltic Course, LETA, Delfi, Mixnews.lv*)

Un sondage réalisé en Lettonie par l'agence TNS en mars 2016 montre que 77% des habitants du pays soutiennent le projet de loi visant à interdire le port de vêtements cachant le visage dans des lieux publics. Plus précisément, 42% des personnes interrogées soutiennent résolument ce changement législatif et 35% y sont plutôt favorables, tandis que 11% ne soutiennent pas le projet et 5% se disent catégoriquement opposés à l'interdiction.

Le ministre de la Justice a en effet proposé ce projet en janvier 2016 afin, précise-t-il, de maintenir une atmosphère de harmonie et d'unité dans le pays alors que les migrations se font plus intenses. Il s'agit, précise le ministre, de contribuer à l'intégration des nouveaux arrivants en Lettonie et de favoriser leur capacité de communication avec les autres. Le projet de loi est en discussions jusqu'au 26 mars 2016 et chaque habitant du pays est invité à donner son avis, puis le projet sera transmis au gouvernement.

Si le projet évoque évidemment la question du port du casque de moto, des cagoules, des masques médicaux ou des déguisements de carnaval, il est évident que l'actualité du sujet est liée à celle de l'accueil prévu de migrants en provenance essentiellement du Moyen-Orient. L'initiative de la démarche législative revient en fait à l'ex-chef du gouvernement, Laimdota Straujuma qui, avant de démissionner début décembre 2015, avait chargé le ministre de l'Intérieur de réfléchir à cette question, et au risque terroriste en particulier. Le ministre des Affaires étrangères, lui, est associé à la démarche puisqu'il doit apporter son expertise en matière de comparaison avec d'autres pays européens et transmettre l'avis de la Cour européenne des Droits de l'homme.

Pour rappel, la Lettonie s'est engagée à accueillir 531 migrants en provenance de pays du Moyen-Orient et d'Afrique d'ici la fin 2017, en provenance d'Italie et de Grèce. Le gouvernement a prévu de consacrer 15 millions d'euros à leur installation (8,5 millions venant du budget de l'Etat et le reste des fonds européens). Plus de 78% des habitants du pays seraient en accord avec cet engagement.

**date créée**

09/03/2016

**Champs de Maita**